

Séance du mardi 09 avril 2024

Membres en exercice : 11

Nb de présents : 7
Nb de représentés : 1
Nb de vote exprimés : 8
Nb de vote pour : 8
Nb de vote contre : 0
Nb d'abstention : 0

neuf avril deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Robert FAURE,

Date de la convocation: 14/03/2024

Présents : Robert FAURE, Laurent BEREAU, David PATEAU, Sarah BRUNELOT, Dominique PEYTOUREAU, Thierry MARQUE, Marie MIRAMON

Représentés : Quitterie DUCLOT représentée par Sarah BRUNELOT

Excusés :

Absents : Pascal LABRO, Xavier BLOND, Jérémy CUSSEAU

Secrétaire de séance : Sarah BRUNELOT

Objet : CFU COMMUNE 2023 - DE_2024_04_03A

Le conseil municipal, réuni et présidé par Robert FAURE, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2023, dressé par Pascal LABRO, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	199 073,33	0,00	5 053,90	0,00	204 127,23
Opérations exercice	261 900,09	332 533,06	34 329,60	57 324,74	296 229,69	389 857,80
Total	261 900,09	531 606,39	34 329,60	62 378,64	296 229,69	593 985,03
Résultat de clôture		269 706,30		28 049,04		297 755,34
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	269 706,30	0,00	28 049,04	0,00	297 755,34
Résultat définitif		269 706,30		28 049,04		297 755,34

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de

Date de transmission de l'acte: 02/05/2024

Date de reception de l'AR: 02/05/2024

033-213303753-DE_2024_04_03A-DE

A G E D I

au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le 1er Adjoint, Robert FAURE

